

45

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 4 juillet 2006 à 19 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM FABACHER, APRILL, WALTER, SCHIELLEIN, WEISBECKER, KENNEL, TROG et MME FISCHER

5) Jardin des Brumes : évolution du projet.

Le Président expose les différentes phases évolutives du projet « Jardin des brumes ».

1) Assistance juridique :

Neuf cabinets d'avocats ont été consultés pour une assistance juridique indispensable dans le montage de contrats avec nos futurs partenaires privés et publics. Quatre ont répondu : une réponse sans aucune proposition, une entrevue d'où proposition en attente.

Une proposition faite par Maître Soler Couteaux, est présentée sur une base de 180 € l'heure et 500€ pour la demi-journée de réunion.

La mission assistance juridique attendue se décompose ainsi :

- **Phase 1** : analyse des différents types de contrats possibles, comprenant une réunion, coût estimé 5.000 € HT

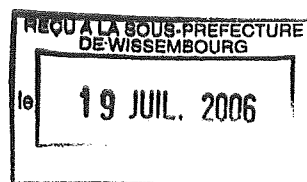
- **Phase optionnelle :**

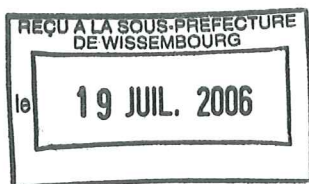
Contrat de montage du projet pour un coût de 9.200 € HT

Contrat d'investissement et d'exploitation pour un coût de 9.200 € HT

Montant total 23.400 € HT

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne délégation au Président pour traiter le sujet.





Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 17 juillet 2006

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Armand Braconnier", written over the printed name.

